

Bordereau de signature

Procès Verbal CCAS du 1er septembre 2023

Signataire	Date	Annotation
Pastell Pastell, Pastell	25/09/2023	Action : Visa
Audrey AROUS, DGS de la commune de AUCHY LES MINES	26/09/2023	Action : Visa
Jean-Michel LEGRAND, Maire de la commune de AUCHY LES MINES	02/10/2023	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Jean-Michel LEGRAND</u> (MAIRE , COMMUNE D'AUCHY LES MINES) , émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 06 juin 2023 à 14:16 au 05 juin 2026 à 14:16.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : IP AUCHY LES MINES SOCIAL // Visa DGS et signature Maire

VILLE D'AUCHY - LES - MINES

Département du Pas-de-Calais

Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Procès-Verbal

Réunion du 1er septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 1^{er} septembre à 14 heures 30, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis, dans le lieu ordinaire de leurs séances sur la convocation de Monsieur Jean-Michel LEGRAND, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Etaient présents : M. Jean-Michel LEGRAND, Président.

Mmes Anne-Marie CRETON-DELOBELLE - Jacqueline BEAUCOURT-FATOUX - Carine LEGRAND-PARQUET - Drepha HAFID - Martine QUEVA-LELONG - Annie DRUELLE-CARPENTIER - Marina MAILLY-NICODEME - Sylvette BARROIS-DELABY - M. Bernard FOULON - Jean-Claude RIBU - Roland PILON et Pascal SENSE.

Ont donné procuration :

Mme Joëlle FONTAINE a donné procuration à M. Jean Michel LEGRAND.

Mme Myrtal PARQUET-GIENDA-SAHNOUNE a donné procuration à M. Bernard FOULON.

Assistaient à la réunion : Mme Anne-Marie CRETON-DELOBELLE, secrétaire de séance.

Mme Florence CORDONNIER, responsable du CCAS.

Mme Audrey AROUS – DGS de la ville d'Auchy les Mines (excusée).

---oOo---

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 7 juillet 2023.
2. Budget CCAS : décision modificative n°1.
3. Personnel : instauration de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections.
4. Renouvellement de la convention partenariale entre le CCAS et UNIS CITES.
5. Voyage des aînés 2024 : choix de la destination, du menu et prise en charge des prestations.
6. Voyage de aînés 2024 : fixation du tarif.
7. Questions diverses.

---oOo---

Convocation en date du 21 août 2023.

Ouverture de la séance à 14 h 30.

Il est procédé à l'appel des membres du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LEGRAND, Président du CCAS. Mme Anne-Marie CRETON-DELOBELLE est nommée secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 7 JUILLET 2023

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. BUDGET CCAS 2023 : décision modificative n°1

- Délibération CCAS n°2023-063

Rapporteur : Jean Michel LEGRAND

Monsieur le Président présente à la commission administrative les modifications effectuées au budget CCAS portant sur le rééquilibrage de la section fonctionnement. Le budget s'en trouve ainsi rectifié comme indiqué dans le tableau suivant :

COMMUNE AUCHY LES MINES
BUDGET CCAS ANNEE 2023 - DM N° 1
EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
REEQUILIBRAGE

<i>FONCTIONNEMENT</i>		REDUCTION	OUVERTURE
DEPENSE	002- résultat de fonctionnement reporté		13225,01
	TOTAL: 002: résultat de fonctionnement reporté		13225,01
TOTAL DEPENSE			13225,01
RECETTE	74748: autres communes		13225,01
	TOTAL: 74- dotations et participations		13225,01
TOTAL RECETTE			13225,01
TOTAL			0,00
<i>INVESTISSEMENT</i>			
DEPENSE	2188- autres		5074,99
	TOTAL: 21 - immobilisations corporelles		5074,99
TOTAL DEPENSE			5074,99
RECETTE	001:Solde d'exécution de la section d'investissement		5074,99
TOTAL RECETTE			5074,99
TOTAL			0,00

La commission administrative du CCAS DELIBERE et DECIDE à l'unanimité,

- APPROUVE la décision modificative de budget n°1 – 2023 concernant le rééquilibrage budget de fonctionnement CCAS telle que présentée ci-dessus par Monsieur le Président du CCAS.

3. PERSONNEL : INSTAURATION DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTIONS

- Délibération CCAS n°2023-064 : délibération annulée

4. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION PARTENARIALE ENTRE LE CCAS ET UNIS CITES

- Délibération CCAS n°2023-065

Monsieur le Président expose à l'assemblée le renouvellement de la convention de partenariat entre le CCAS d'AUCHY LES MINES et Unis-Cités Hauts de France pour la période novembre 2023 à juin 2024 concernant le projet « Solidarités Séniors ».

2 jeunes en service civique seront mobilisés en binôme par Unis-Cités Hauts de France pour des visites à domicile auprès des personnes âgées sur la commune d'AUCHY LES MINES avec pour objectifs :

- Bien vivre avec joie et en forme
- Bien vivre ensemble
- Bien vivre dans sa ville
- Bien vivre dans le monde d'aujourd'hui
- Bien vivre chez soi dans un logement adapté.

Dès réunions régulières seront mises en place pour faire le point sur l'avancée des projets.

Après lecture de la Convention, la Commission Administrative du CCAS d'AUCHY LES MINES, à l'unanimité :

- APPROUVE le renouvellement de la Convention de partenariat entre le CCAS d'AUCHY LES MINES et Unis-Cités Hauts de France 2023-2024
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la présente Convention.

5. VOYAGE DES AINES 2024 : CHOIX DE LA DESTINATION, DU MENU et PRISE EN CHARGE DES PRESTATIONS

- Délibération CCAS n°2023-066

Monsieur le Président expose à l'assemblée les différents projets concernant le voyage des aînés qui aura lieu le JEUDI 4 AVRIL 2024. Après réflexion, la commission retient celui-ci : Visite du musée départemental de Flandre à CASSEL suivie d'un déjeuner dansant au restaurant « L'OASIS » à WINNEZEELE. Cette journée est proposée aux personnes âgées de 60 ans et plus domiciliées à AUCHY LES MINES, à leur conjoint plus jeune ainsi qu'aux élus du conseil municipal et du CCAS d'AUCHY LES MINES. Le choix du menu (boissons comprises) est le suivant :

- 2 apéritifs au choix - Potage de légumes
- Filet de sole sur petits légumes
- Joue de bœuf avec frites et salades
- Sorbet poire
- Assiette de 3 fromages

- Tartelette aux fruits
- café

La Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le projet du voyage des aînés du JEUDI 4 AVRIL 2024
- DECIDE de payer les prestations comprenant :
 - la visite du musée départemental de Flandre, 26 Grand'Place 59670 CASSEL .
 - le repas dansant à « L'OASIS », 497 rue de Watou 59670 WINNEZEELE.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.

6. VOYAGE DES AINES : FIXATION DU TARIF

- Délibération CCAS n°2023-067

Monsieur le Président propose de définir le tarif pour le voyage des aînés qui aura lieu le JEUDI 4 AVRIL 2024 et qui se déroulera comme suit :

- *Visite du musée départemental de Flandre à CASSEL : 6 euros par personne*
- *Repas dansant à L'OASIS de WINNEZEELE : 36 euros par personne.*

Il suggère de fixer le prix à **42 Euros** par personne correspondant aux deux prestations décrites. Le transport en car reste offert par le CCAS. Ce voyage est réservé aux personnes âgées de 60 ans et plus domiciliées à AUCHY LES MINES, à leur conjoint plus jeune ainsi qu'aux élus du Conseil Municipal et du CCAS d'AUCHY LES MINES. Les inscriptions se feront au CCAS à la Maison pour Tous Georges Brassens en novembre 2024 sur remise d'un coupon-réponse. Il précise que l'inscription au voyage vaut règlement sauf en cas d'hospitalisation et sur présentation d'un justificatif médical.

La Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif pour le VOYAGE DES AINES du JEUDI 4 AVRIL 2024 à **42 Euros** par personne (quarante-deux Euros par personne)

7. QUESTIONS DIVERSES

Madame CRETON rappelle les dates des inscriptions pour les colis de Noël (du 4 au 7 septembre Maison pour tous) et sollicite l'aide d'un ou deux administrateurs ; la préparation de la salle du complexe omnisports aura lieu le samedi 30 septembre pour le banquet des aînés du 1^{er} octobre (thème retenu cette année : l'automne). Une réunion préparatoire avec le traiteur et les services techniques aura lieu avant le banquet.

Florence CORDONNIER prendra les inscriptions pour le voyage des aînés les 2 et 3 novembre 2023 et demandera des devis auprès des compagnies de transports. La communication pour le voyage des aînés sera diffusée dans le Auchy mag d'octobre 2023.

Mme CRETON présentera et prendra les inscriptions pour le projet « Solidarités séniors » auprès des personnes âgées isolées en leur rendant visite à domicile aidée de quelques administrateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Monsieur le Président

